

ARRÊTÉ N° 148/25 /MINESEC DU 28 MARS 2025
 portant nomination d'un responsable au Ministère des Enseignements
 Secondaires.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu** la constitution ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu** le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

A R R E T E :

Article 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé au poste ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires:

DÉLÉGATION RÉGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DE L'OUEST

Délégué Régional : Monsieur **KUIMI TATCHOU Omer Destin**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule **611 680-B**, précédemment Proviseur du Lycée Bilingue de Bangangté, en remplacement de Monsieur NGABNYA François.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

28 MARS 2025

Yaoundé, le _____



**LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS
 SECONDAIRES**

